

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin
Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie
Tous secteurs : composez le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont

(tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
Sierck-les-Bains : place de la Grô (tél. 03 82 83 70 01).

Ambulances
Guénange : Gunange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).
Sierck-les-Bains : tél. 03 82 83 71 01.

STUCKANGE

Vers une solution pour la maison Dumont

Lors du dernier conseil municipal, les sept premiers points ont été réglés en quelques minutes, seul le prix de la location partielle de la salle a donné lieu à quelques échanges pour aboutir à une majoration des tarifs. La location de la petite salle pour un événement spécifique d'une durée inférieure à cinq heures et à condition que la grande salle ne soit pas louée passe de 38 à 50 € pour les Stuckangeois et à 100 € pour les extérieurs.

Sous réserve de confirmation par le conseil général, la nouvelle longueur des voiries communales est de 6820 m à entretenir.

Le point 8 par contre, repoussé en fin de conseil a nécessité de complexes explications du maire sur les projets de cessions et acquisitions de terrains. Tout d'abord, suite à la décision du conseil communautaire de créer une zone d'activités d'environ dix hectares à Stuckange à gauche du rond-point, vers Yutz, les conseillers ont

voté la vente à la communauté de communes de l'Arc mosellan de 4,5 ha de terres communales conformément au projet du PLU, le reste de la zone étant des terrains privés.

Un nouveau compromis de vente de la ferme Dumont avec un autre lotisseur est d'actualité mais dans un objectif complexe intégrant également l'achat d'un terrain de huit ares juxtaposé à la ferme, appartenant à Albert Kill, de terrains autour de la sapinière inclus dans les terrains communaux. « La globalité des transactions permettra des échanges de terres afin de démarrer le projet d'une zone d'aménagement derrière la salle socioculturelle » a expliqué Thierry Rein le maire, avec un gros soupir de soulagement, car la ferme Dumont est une grosse épine dans le pied de la municipalité qu'il a hâte d'enlever.

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire rapidement car la mairie sera fermée du 29 décembre au 4 janvier.

En attendant gentil papa Noël



Photo RL

Après tout un trimestre d'effort et d'application, les élèves du cours de peinture de Renée Allard attendaient avec impatience l'arrivée du père Noël pour lui demander de remettre à leurs parents le joli tableau qu'ils ont réalisé pour les fêtes. Gageons que ce petit chef-d'œuvre finira en bonne place dans le salon.

CONTZ-LES-BAINS

Un conseil municipal de clôture

Dernière réunion de l'année pour Jean-Marie Poncin, maire, et les membres en exercice, tous présents.

Les six points à l'ordre du jour du conseil ont été votés à l'unanimité.

Décision modificative au niveau budget général : en fonctionnement dépenses : 155 € passent de la ligne 6554 sur la ligne 73923.

Mille club : le prix de location reste inchangé pour 2013 ; vient se rajouter une participation chauffage d'un montant de 20 € durant la période hivernale fixée du 1er octobre au 30 avril.

À compter du 1er janvier 2013 la redevance d'assainissement est fixée à 0,90 €/m³.

Le logement communal sis rue Saint-Vincent a besoin d'une remise en peinture. Vu l'urgence de cette réhabilitation, le conseil municipal autorise le maire à retenir le

devis de l'entreprise qui effectuera les travaux dans les meilleurs délais.

Jean-Marie Poncin et Yves Licht sont désignés comme délégués pour la commission chargée d'évaluer les charges transférées au niveau de la communauté de communes des Trois Frontières.

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, dans le cadre des travaux d'assainissement avec la construction de la station de traitement et la pose de canalisations, le conseil municipal autorise le maire à contracter une ouverture de crédit et à signer le contrat d'ouverture de crédit auprès d'un établissement bancaire et à procéder, sans autre délibération, aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit.

KLANG

Battue aujourd'hui

Une battue est prévue sur le lot n° 1 (côté Veckring) ce jeudi 27 décembre. Promeneurs, prudence!

GUÉNANGE

Pour diminuer les risques d'être cambriolé

Il y a en moyenne un cambriolage par jour sur le territoire de la brigade de gendarmerie de Guénange-Metzervisse. Quelques idées simples pour éviter d'en être victime.

Une fois de plus, Soliséniors, les Quatre Printemps et le conseil des aînés de Guénange se sont unis pour organiser une manifestation communale. Cette fois, l'objectif était de sensibiliser les habitants, notamment les personnes âgées, aux problèmes de sécurité. Et pour animer les débats, ils ont invité à la salle Pablo-Neruda le capitaine Jung, commandant de la brigade intercommunale de gendarmerie de Guénange-Metzervisse.

Les problèmes de sécurité, ce sont les cambriolages, les escroqueries, les vols... Des thèmes que le capitaine Jung a largement développés, devant plus de cent personnes particulièrement réceptives, et qui attendaient des réponses précises à leurs nombreuses questions. Elles n'ont pas été déçues et sont reparties la tête remplie de conseils.

La plupart des solutions sont frappées au coin du bon sens, évidentes, pas chères et faciles à mettre en application. Encore faut-il y penser et apparemment c'est là le plus gros problème. Il faut aussi connaître les méthodes et les motivations des malfaiteurs.

Pour le capitaine Jung, la délinquance d'aujourd'hui a changé de visage : c'est une



Une bonne centaine de personnes ont suivi attentivement les explications du capitaine Jung pour éviter d'être victimes de vol, d'escroquerie ou de cambriolage. Photo RL

délinquance d'opportunité qui se fait "sur un coup de tête" par quelques individus non professionnels qui recherchent rapidité et facilité. Le moindre obstacle les fait renoncer et tout doit être fini en quelques minutes. Le tout est de ne pas se faire remarquer.

Le cambrioleur visite trois lieux dans la maison : la chambre à coucher, notamment les tiroirs de la table de nuit et la salle de bain pour trouver les bijoux (de valeur) de madame et le salon pour l'argent liquide

et accessoirement les appareils (photos, ordinateurs...). Les vols ont lieu principalement l'après-midi, entre 16 et 19 h, souvent alors même que les habitants sont là ; le cambrioleur passe généralement par l'arrière de la maison et utilise les outils et instruments qu'il trouve sur place.

À partir de là, les mesures préventives deviennent évidentes : ne pas isoler sa propriété par de hautes plantes vertes, ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même si on est à la

maison, ne pas laisser les clés sur la serrure ni à proximité, éviter l'argent liquide chez soi, surtout pas dans le sac à main, trouver un lieu discret pour ses bijoux.

Attention aux vendeurs à domicile : ne pas laisser entrer des inconnus même s'ils se disent représentants d'institutions connues. Les voisins aussi sont invités à se montrer un peu plus curieux.

Attention : si en début de soirée les volets sont ouverts et qu'il n'y a pas de lumière allu-

mée à l'intérieur, c'est signe d'absence du propriétaire tout comme la boîte aux lettres débordante. Veiller aussi à fermer sa voiture à clé, à ne rien laisser à l'intérieur, à fermer la porte entre garage et locaux d'habitation. Très utile aussi, surtout pour l'assurance : répertoire ou même photographier ses biens. Le capitaine Jung a également expliqué brièvement le fonctionnement de la justice qui ne table que sur les faits établis et les preuves précises.

SIERCK-LES-BAINS

La fête au centre de loisirs

C'était la fête pour les habitués du centre de loisirs de Sierck-les-Bains, qui s'adresse aux 3 à 12 ans et propose des activités centre de loisirs et Mercredis récréatifs et également l'accueil périscolaire.

Sous le chapiteau, au parc Valette, enfants et parents ont été reçus par le père Noël avec son lot de cadeaux et surprises suivi du goûter de Noël, le tout préparé et chapeauté par l'équipe d'animations avec Evelyne, coordinatrice jeunesse, Marion et Marie Hélène, ses adjointes, et les animateurs Tania, Deborah, Géraldine, Annaëlle et Sylvain. Manifestement l'appréhension n'était pas au rendez-vous, preuve que les bambins n'avaient rien à se reprocher et certains cadeaux, donc mérités, ont été utilisés sur place. C'est encore mieux que d'habitude chuchotaient, entre eux, les bénéficiaires.



Que les réjouissances commencent ! Photo RL

MONTENACH

Fermeture de la mairie

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la mairie sera exceptionnellement fermée jusqu'au 28 décembre inclus et du 2 au 4 janvier inclus.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à l'un de ses adjoints.

MALLING

Ils courent toujours



Un petit verre de vin chaud après l'effort, pour les coureurs du CA Malling Photo RL

Comme chaque semaine, les coureurs du CA Malling (*Courir à Malling*) se sont réunis pour leur entraînement, mais ce mercredi-là, l'entraînement fut festif. En effet, équipés d'une part de leurs lampes frontales, la nuit étant déjà tombée, et d'autre part de leur bonnet de père Noël, les coureurs se sont rendus à Hunting pour une séance plus que dynamique. Arrivés sur place, tous ont gravi à vive allure les différentes côtes de la commune sous la baguette du chef d'orchestre, le très respecté Pierre

Klein à qui rien n'échappe. Surveillant les coureurs de tête, encourageant les derniers, il a ramené sa troupe à bon port au bout d'une heure de course soutenue.

De retour à Malling, nos courageux coureurs ont été reçus par un lutin du Père Noël qui leur avait préparé un chaudron de vin chaud qui fut fort apprécié, vin chaud bien entendu accompagné de délicieux gâteaux de Noël comme le veut la tradition.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain avec une nouvelle sortie "père Noël".

tant (demande de document d'arpentage).

Il a été pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'exercice 2011 présenté à l'assemblée par M. Behr, président du Siakhom (syndicat d'assainissement de Koenigsacker, Hunting, Malling). Vote : quatorze voix pour et une abstention.

Acceptée, à l'unanimité, l'indemnisation de la compagnie d'assurance MMA pour un sinistre survenu à la barrière d'entrée de la base de plein air le 17 septembre 2012 et causé par un tiers. La somme remboursée à la commune est de 1 059,66 €.

Suite à la demande du sous-Préfet et à l'engagement pris par le maire, à l'unanimité, il a été décidé que les charges du personnel communal payé sur le budget général et mis à disposition de la base de plein air sont reversées au budget principal de la commune, proportionnellement au temps de travail réellement effectué.

Le devis de pose et de dépôt des illuminations de Noël a été étudié. À l'unanimité, la proposition de l'entreprise Théobald d'un montant de 3 976 € HT est retenue, toutefois une moins-value sera opérée pour branchement en moins sur un candélabre.

Le prix enfin fixé pour les terrains

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le maire a présenté les conclusions de la réunion de la commission Mapa qui propose au conseil l'attribution du marché des travaux de réfection toiture du bâtiment école de Petite-Hettange à l'entreprise Tirbisch Toitures, pour un montant de 19 994,04 € HT. Une isolation sera demandée : une plus-value est à prévoir ainsi que la subvention au titre du pacte II du conseil général qui sera demandée pour 60 % du montant.

Dans le cadre de la requalification de la place des Tilleuls, au cœur du village, et de l'enfouissement des réseaux, la commune sollicite une subvention auprès du Siscodep. Voté à l'unanimité.

En ce qui concerne l'acquisition de parcelles au lieudit Schleidt, en troisième passage au conseil, après débats, le prix à acquérir devant le cimetière de Petite-Hettange a été fixé à 4 € le m² (prix du terrain situé en zone NC). Un point adopté par onze voix pour, un contre et trois abstentions.

Des particuliers souhaitent acquérir des parties du terrain communal section B N° 1026 lieudit Bichel, jouxtant leur propriété boucle de la Prairie à Petite-Hettange. Il a été décidé de réserver la réponse pour l'ins-

tant (demande de document d'arpentage).

Il a été pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'exercice 2011 présenté à l'assemblée par M. Behr, président du Siakhom (syndicat d'assainissement de Koenigsacker, Hunting, Malling). Vote : quatorze voix pour et une abstention.

Acceptée, à l'unanimité, l'indemnisation de la compagnie d'assurance MMA pour un sinistre survenu à la barrière d'entrée de la base de plein air le 17 septembre 2012 et causé par un tiers. La somme remboursée à la commune est de 1 059,66 €.

Suite à la demande du sous-Préfet et à l'engagement pris par le maire, à l'unanimité, il a été décidé que les charges du personnel communal payé sur le budget général et mis à disposition de la base de plein air sont reversées au budget principal de la commune, proportionnellement au temps de travail réellement effectué.

Le devis de pose et de dépôt des illuminations de Noël a été étudié. À l'unanimité, la proposition de l'entreprise Théobald d'un montant de 3 976 € HT est retenue, toutefois une moins-value sera opérée pour branchement en moins sur un candélabre.

NÉCROLOGIE

Mme Yvete Durival



GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Yvete Durival, née Schmitt, survenu le lundi 24 décembre à Thionville. Née le 5 mars 1951 à Metz, elle avait 61 ans et demeurait à Guénange.

Epouse depuis 1981 de M. Armand Durival, elle était maman de cinq enfants : Daniel, Marilyne, Sabrina, Eric et Sandra, et comptait plusieurs petits-enfants.

Les obsèques de Mme Yvete Durival seront célébrées demain vendredi 28 décembre, à 14h30, en l'église Saint-Sébastien de Terville. L'inhumation suivra au cimetière de Terville.

Nos condoléances à la famille.

Mme Henriette Mélot



SIERCK-LES-BAINS. — Nous apprenons le décès de Mme Henriette Mélot, née Kieffer, survenu le lundi 24 décembre à Thionville, à l'âge de 74 ans.

Elle avait vu le jour le 26 juillet 1938, à Sierck-les-Bains. Elle a épousé M. Guy Mélot, le 3 avril 1959 à Sierck. De leur union sont nés trois enfants : Michel, Chantal et Peggy. La défunte était entourée de l'affection de ses cinq petits-enfants : Sandy, Jérémie, Laurie, Virginie et Ilona. Mme Mélot était domiciliée à Sierck. Elle repose à la chambre funéraire de la ville.

Les obsèques auront lieu samedi 29 décembre, à 10 h, en l'église de Sierck. Selon ses volontés, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

RURANGE-LES-THONVILLE

Ordures ménagères

En raison des fêtes de Noël, le ramassage des ordures ménagères du mardi 25 décembre, aura lieu ce jeudi 27 décembre. Attention, seules les ordures ménagères seront collectées. Concernant la collecte sélective, le ramassage aura lieu le samedi 29 décembre.

Pour le premier ramassage de l'année 2013, celui-ci se fera le mercredi 2 janvier, aussi bien pour les ordures ménagères que pour le tri sélectif.

GRINDORFF-BIZING

Mairie fermée

La mairie sera fermée le vendredi 28 décembre. Une permanence spéciale pour les inscriptions sur les listes électorales sera tenue le lundi 31 décembre de 11 h à 12 h. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

VOLSTROFF

Gros déchets

La dernière collecte 2012 des objets encombrants aura lieu demain vendredi 28 décembre. On est prié de les sortir la veille, soit ce soir.

Pas de conte de Noël

En cette période de fête, le conte de fée n'a pas eu lieu et le petit Poucet a été dévoré par l'ogre de Hayange Le Konacker (9-0) pour le compte de la Coupe de Moselle 2e tour en tennis de table.